

Conférence de presse SNM / MFE Neuchâtel 13.05.2016

Projet du Conseil d'Etat: organisation spatiale de l'HNE

Ordre du jour

- Introduction
- Votation des assemblées générales du 14.01.2016 et 12.05.2016
- Argumentaire
- Messages principaux
- Remarques
- Questions

Introduction

Dr Walter Gusmini, médecin interniste généraliste FMH, président de la SNM

Dr Dominique Bünzli, médecin interniste généraliste FMH, co-président MFNe et membre comité SNM

Dr Joël Rilliot, médecin interniste généraliste FMH, co-président MFNe

Dr Vincent Froidevaux, médecin pédiatre FMH, représentant de la SNP au sein du comité de MFE Neuchâtel

Introduction

- **Société Neuchâteloise de Médecine (SNM)**

473 membres ordinaires (+ 117 honoraires)

Représente toutes les spécialités de médecins du canton (y.c. de premier recours et y.c. médecins hospitaliers qui sont membres)

- **Médecin de Famille et de l'Enfance Neuchâtel (MFE Neuchâtel)**

192 membres au total et qui regroupe :

- **Médecins de Famille Neuchâtel (MFNe)** 161 membres
Représente les médecins de premier recours pour les adultes
- **Société Neuchâteloise de Pédiatrie (SNP)** 31 membres
Représente les médecins de premier recours pour les enfants

smm Société neuchâteloise de médecine

mfe Médecins de famille et de l'enfance Neuchâtel

Variantes

SA: Soins aigus; CTR: Centre de réadaptation; Poli: policlinique; CHIR, MED, GYN, OBS: exemples non-exhaustifs de services médicaux spécifiques

	Un seul et unique site hospitalier regroupant toutes les hospitalisations	Deux sites hospitaliers dont 1 site aigu et 1 site de réadaptation	Deux sites Hospitaliers avec des prestations aiguës et de réadaptation sur chacun des sites	Statu quo	Aucun hôpital dans la région
	Variante 1	Variante 2	Variante 3		
Région 1					
Région 2					
Région 3					

Département des Finances et de la Santé

smm Société neuchâteloise de médecine

mfe Médecins de famille et de l'enfance Neuchâtel

Assemblée du 14.01.2016

Votation sur le principe du regroupement des compétences médicales.
Voter oui veut dire:

	Un seul et unique site hospitalier regroupant toutes les hospitalisations	Deux sites hospitaliers dont 1 site aigu et 1 site de réadaptation	Deux sites Hospitaliers avec des prestations aiguës et de réadaptation sur chacun des sites
L'Hôpital neuchâtelois	Variante I	Variante II	Variante III
Site 1			
Site 2			
Site 3			

108 membres présents (dont 62 de CDF/Locle)

<p>Votation SNM Membres : 96 Oui : 74 % Non : 16 % Abstentions : 10 %</p>	<p>Votation MFE Neuchâtel (SNP + MFNe) Membres 39 Oui : 87 % Non : 13 % Abstentions : 0 %</p>
--	--

Assemblée du 12.05.2016

Acceptez-vous le projet du Conseil d'Etat (variante 2) ?

101 membres présents

Votation SNM

Membres : 100 (dont 34% CDF/Locle)

Oui : 71%

Non : 23%

Abstentions : 6%

Votation MFE Neuchâtel (SNP + MFNe)

Membres: 52 (dont 40% CDF/Locle)

Oui : 77%

Non : 15,4%

Abstentions : 7.6%

La variante 1 (un site unique)

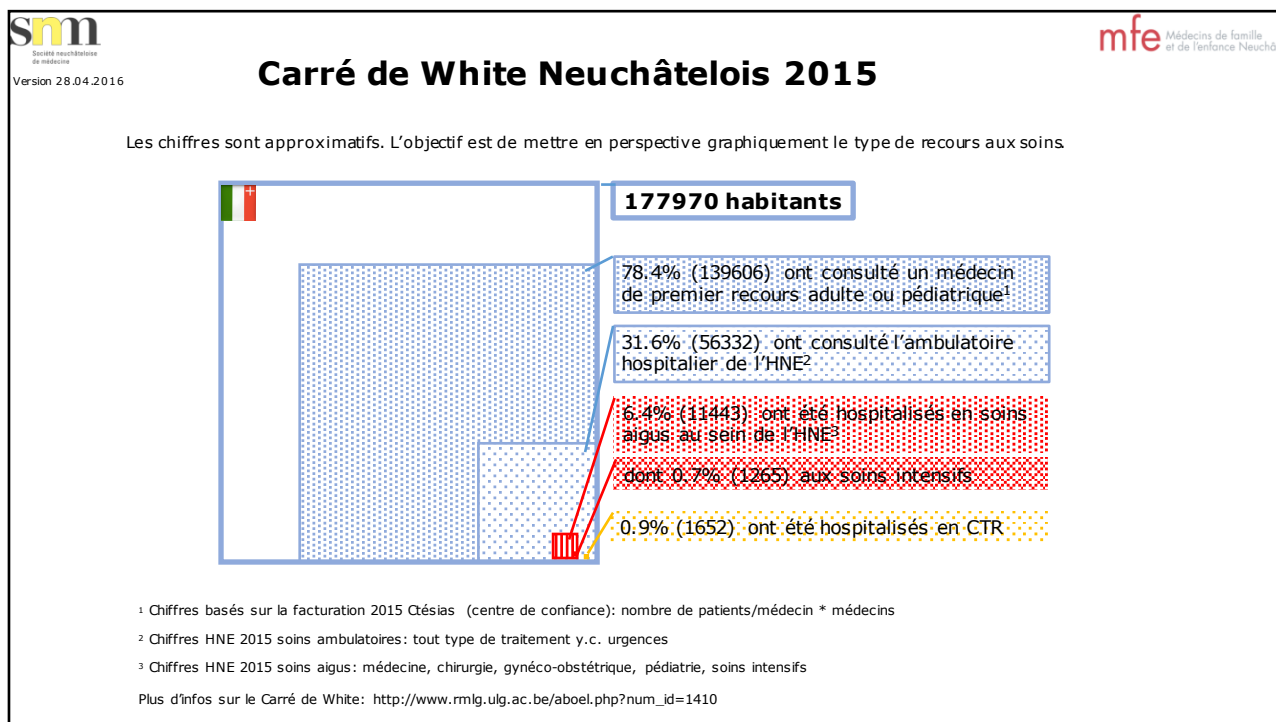
- Est la meilleure sur le plan médical
- Pas forcément meilleure dans les autres axes d'analyses étudiés:
 - rôle social et économique régional d'un hôpital
 - impact sur la mobilité
 - bassin de recrutement
 - coûts
- Certains pensent que cela pourrait créer un 3^{ème} pôle urbain que le canton ne pourrait pas se payer à long terme

La variante 2 (le projet du CE)

- Est aussi acceptable sur le plan médical
- Permet de quitter la stratégie multi-site aigu non viable à long terme (i.e. par 2 pôles dédiés)
- Apporte un équilibre relatif entre les deux centres urbains du canton
- Est réalisable plus rapidement avec une partie des structures existantes (si pas d'oppositions...)
- Le projet est accompagné de mesures financières et législatives ("package")

Importance des trois polycliniques

- Les polycliniques doivent couvrir ce dont les patients ont le plus souvent besoin, c'est à dire des réponses de premier recours et des consultations ambulatoires.
- Ce sont ces prestations qui doivent se trouver à proximité des patients.
- Il n'est pas nécessaire d'avoir à proximité de chez soi un hôpital de soins aigu.



smm Société neuchâteloise de médecine

mfe Médecins de famille et de l'enfance Neuchâtel

Importance des trois polycliniques

- Le projet du CE répond à ces besoins et cette proximité.
- Il est prévu trois polycliniques dont deux « renforcées » ouvertes 24h/24h avec des prestations pour adultes et enfants
- Le SMUR est suffisant pour couvrir les besoins en urgences vitales
- Les polycliniques pourraient également jouer un rôle dans la formation de la relève (p.ex supervision par des médecins indépendants type « polyclinique du Flon »)

Si le projet du CE ne passe pas...

- On risque de tout perdre... car le processus sera à nouveau ralenti:
 - la situation financière de l'hôpital public est difficile (diminution des subventionnements étatiques, concurrence, nouveaux modes de financement)
 - Démotivation/perte de perspective du personnel hospitalier avec risque de départs et difficultés de recrutement
- En l'absence d'un hôpital cantonal public:
 - il y aura des pertes d'emplois
 - il y aura un impact négatif **sur notre relève (lieu de formation) et donc à moyen terme pour les patients !**

Messages principaux

- « Carré de White Neuchâtelois » et importance de la proximité des soins de premier recours. **C'est de ces urgences-là que les gens ont le plus souvent besoin et proches de chez eux, pas d'un hôpital de soins aigus !**
- La prise en charge des urgences vitales sont et seront assurées par le SMUR.
- « **La santé doit réunir les neuchâtelois, pas les diviser** », au risque de perdre un hôpital public cantonal...

Remarques

- Période transitoire: maintien qualité et sécurité
- Remerciements au Conseil d'Etat dont les démarches ont favorisés les dialogues entre les différents partenaires impliqués

Questions